AR Prefecture
016-211601836-20260321-07_2026-DE
Reçu le 25/03/2026

MAIRIE
DE
LESIGNAC-DURAND
16310

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mars, le Conseil Municipal de la commune de LESIGNAC-DURAND, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. AGOSTINELLI Armand, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 17 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 11 Présents : 11 Pouvoir : 0
Exprimés : 11

Étaient présents : M. DUTEIL Pascal, M. BEAULIEU Joël, Mme BRANDY Brigitte, Mme BEDOUET Nathanaëlle, M. MICHALLEK Alexis, Mme MARZACK Justine, Mme VILLELEGIER Valérie, M. AGOSTINELLI Armand, M. THIBAUD Julien, Mme VAN DER VELDEN Katharina, M. VAN DER VELDEN Vincent
Absent : NEANT

Objet : Election des délégués au SAIEP

M. MICHALLEK Alexis a été élu secrétaire de séance.

Le maire rappelle que le conseil municipal doit désigner les délégués de la commune au sein du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Région de Saint Claud, à raison de deux titulaires.

En application de l'article L5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les délégués des Conseils Municipaux « suivent le sort de cette assemblée quant à la durée de leur mandat ».
Il s'ensuit qu'à chaque renouvellement du Conseil Municipal, il doit être procédé à une nouvelle élection de deux délégués titulaires.

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents l'Assemblée nomme :
- **M. THIBAUD Julien** domicilié 4, Route des Limousines – Laquais 16310 LESIGNAC-DURAND
- **M. BEAULIEU Joël** domicilié 3, Lotissement du Lac 16310 LESIGNAC-DURAND

pour représenter notre commune.

Certifié exécutoire

Transmise en Sous-Préfecture
Le : 24 mars 2026
Publié ou notifié
Le : 24 mars 2026

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
A LESIGNAC-DURAND, le 24 mars 2026
Le Maire,

AGOSTINELLI Armand

MAIRIE de LESIGNAC DURAND (Charente)